
MUNICIPALITE

REPONSE ORALE

à la question de Monsieur le Conseiller communal Walter Siegrist concernant
les "Toilettes accueillantes"

Renens, le 7 novembre 2016

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Lors de la séance du Conseil communal du 13 octobre 2016, Monsieur le Conseiller communal Walter Siegrist a déposé une question concernant la pose des autocollants "Toilettes accueillantes" et, plus précisément, concernant la Trattoria du Commerce.

La pose des autocollants "Toilettes accueillantes" a été effectuée durant la deuxième quinzaine d'octobre. Il a fallu prendre un rendez-vous avec chacun des 32 propriétaires d'établissement public participant à cette mesure afin de signer une convention pour le maintien d'un espace public propre qui lie la Ville de Renens et l'établissement. Ce document spécifie les prestations de chaque entité dont, notamment, la mise à disposition de poubelles supplémentaires.

La pose des autocollants est maintenant achevée et l'accès aux toilettes accueillantes et les autres prestations sont maintenant entrées en vigueur.

Par la présente, la Municipalité considère avoir répondu à la question de Monsieur le Conseiller communal Walter Siegrist, concernant les "Toilettes accueillantes".

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic:

Le Secrétaire municipal:

Jean-François CLEMENT (L.S.)

Michel VEYRE